REVUE DE PRESSE – JEUDI 24 AVRIL 2008

Initiative

→ L'Hebdo, 24.04.08, LOTERIE ROMANDE : BIENTÔT LA FIN ?, p. 1

Les cris d'enthousiasme, la bière qu'on renverse par dépit, l'odeur des saucisses grillées, le nouvel écran plat acheté pour l'occasion... C'est bientôt l'ouverture de l'Euro 2008, avec le folklore footballistique et les rituels qui l'accompagnent. Il faudra compter en plus, cette année, avec l'explosion des paris sur l'internet, alors que les bons vieux Sport-Toto et Sporttip battent de l'aile. Un exemple parmi d'autres de la révolution qui secoue le marché du jeu et des loteries *(lire l'enquête de Patrick Oberli en page 62)*.

La Loterie romande et Swisslos ont choisi ce moment pour lancer une initiative au nom évocateur: «Pour des jeux d'argent au service du bien commun». C'est que les menaces se multiplient: avec les velléités de la Confédération, prompte à libéraliser ce juteux marché – comme dans beaucoup d'autres pays européens –, ou les pressions incessantes des casinos. Sans oublier, justement, la vogue croissante des paris en ligne qui défient les frontières et les réglementations nationales.

On ne parle pas d'une paille, mais d'un enjeu à 3 milliards (la somme dépensée par les Suisses chaque année). Dont quelque 537 millions sont reversés à la culture, au sport, aux œuvres sociales et civiques comme, par exemple, le Forum des 100 organisé chaque année par *L'Hebdo*. Personne ne le conteste: les loteries permettent de financer une multitude de projets intéressants qui, sans ce soutien, ne verraient jamais le jour. Combien de compagnies de danse contemporaine ou de théâtres ne survivraient pas sans cet argent. Voilà pourquoi l'idée que les jeux doivent répondre à des critères d'utilité publique est bonne. Comme d'ailleurs celle d'avoir enfin un cadre légal clair vis-à-vis de la concurrence étrangère. Est-ce à dire qu'il faut soutenir sans autre la contre-offensive de la Loterie romande et de Swisslos?

Cette initiative fournit, au contraire, une excellente occasion de lancer la discussion sur les loteries et les jeux d'argent. Il faut sans doute que celles-là donnent plus d'explications sur la manière dont elles distribuent leurs fonds. Il règne actuellement une opacité qui n'est pas défendable à terme. Les loteries, qui se présentent comme des organisations d'utilité publique, doivent affronter de manière plus convaincante la question de la dépendance aux jeux d'argent et assumer leur rôle en matière de prévention. Enfin, on ne pourra pas esquiver longtemps le débat sur la création d'autres loteries, qui répondraient elles aussi à des critères d'utilité publique, mais viendraient battre en brèche le monopole de la Loterie romande et de Swisslos. En vertu de quels principes pourra-t-on durablement interdire à la Croix-Rouge ou à toute autre association d'entraide de lancer sa propre loterie?

Pour survivre et se développer, les loteries suisses devront jouer la carte de la créativité et de la proximité (comme la TSR ou la RSR, par exemple). Elles seraient aussi bien inspirées de s'interroger régulièrement sur leur fonctionnement. Et sur leur image dans la population. ▮

CETTE INITIATIVE FOURNIT UNE BONNE OCCASION DE DÉBATTRE DES JEUX D'ARGENT.

BATAILLE *Le gâteau des 3 milliards de francs générés chaque année par les jeux de loterie en Suisse ouvre les appétits. Pour défendre le statu quo, une initiative a été lancée cette semaine. Mais le secteur échappera-t-il au vent de libéralisation qui souffle en Europe?* ***Par Patrick Oberli.***

Six bons numéros avec le complémentaire! Deux fois par semaine, c'est le rêve absolu de centaines de milliers de Suisses. Un vice pour certains, un divertissement pour d'autres, accessibles en toute bonne conscience, les bénéfices tirés de ces jeux étant redistribués par les cantons à des œuvres d'utilité publique. Pourtant, ce système qui prévaut depuis plus de septante ans est en danger. Swisslos et la Loterie romande (LoRo), qui gèrent l'ensemble des loteries et paris proposés sur le territoire suisse, sont encerclés par des adversaires gourmands qui lorgnent un pactole de 3 milliards de francs, la somme totale dépensée chaque année par la population du pays. Les adversaires sont identifiés. Il y a les historiques, à savoir l'Office fédéral de la justice (OFJ), qui cherche à récupérer pour les caisses fédérales le bénéfice des jeux de loterie, et la Commission fédérale des maisons de jeux (CFMJ), qui fait le jeu des casinos dans le contentieux du Tactilo. Et puis, il y a les nouveaux: les opérateurs actifs sur l'internet, basés dans des paradis fiscaux européens, qui profitent de la Toile pour échapper aux règlements.

La meilleure défense étant l'attaque, Swisslos et la LoRo ont lancé mardi à Berne l'initiative dite «Pour des jeux d'argent au service du bien commun» plutôt que d'attendre l'extermination. Objectif: assurer la pérennité des deux opérateurs en verrouillant le monopole territorial qui leur permet d'exploiter sans concurrence le goût prononcé des Suisses pour le jeu. Un véritable ordre de marche envoyé aux 16 000 institutions bénéficiant de la manne issue des activités de loterie. A coup sûr, leurs membres répondront présents. L'enjeu est de taille: en 2006, les loteries ont reversé 537 millions de francs à la culture, au sport et autres œuvres sociales. «Sans cette aide, beaucoup devraient mettre la clé sous le paillasson ou réduire fortement leurs ambitions», explique Jean-Luc Moner-Banet, directeur de la LoRo. Pourquoi maintenant? «Parce que la tension est montée d'un cran.»

GUÉRILLA ADMINISTRATIVE Le contentieux avec l'OFJ est récurrent. En 2004, l'office avait dû ranger dans ses tiroirs le projet de révision de la loi sur les loteries, trop controversé. Certains lui reprochaient de ne pas aller assez loin dans la libéralisation, d'autres redoutaient au contraire une voie royale vers l'ouverture, avec, au bout du compte, la mainmise de la Confédération sur des revenus jusque-là

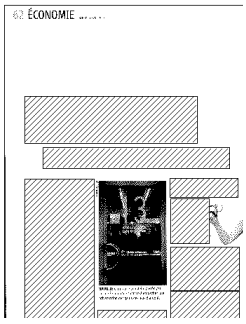

directement versés aux cantons. Un affront que l'OFJ n'aurait pas digéré: «Son attitude démontre une rancune certaine. Je suis persuadé qu'une nouvelle mouture sortira bientôt de ses bureaux, toujours avec la même envie: récupérer le bénéfice des jeux. Il s'agit de montrer artificiellement que c'est le «bordel» de manière à justifier une nouvelle révision», constate Philippe Maillard, ancien patron de la LoRo, aujourd'hui reconverti dans le conseil au travers de sa société L'Imperdable. Son successeur confirme: «L'OFJ mène une politique de guérilla en mettant systématiquement les bâtons dans les roues des loteries.»

Une stratégie de harcèlement suivie aussi par la CFMJ qui tente de faire entrer le fameux Tactilo dans la catégorie «machines à sous». Selon elle, les loteries n'ont pas la légitimité d'exploiter ces appareils, ceux-ci étant exclusivement réservés aux casinos dont elle assure la surveillance. Lorsque l'on sait que le chiffre d'affaires du Tactilo avoisine le milliard de francs, on comprend mieux l'agacement de la LoRo. Selon elle, la CFMJ ne pense qu'à ses intérêts, puisque les impôts versés par les casinos tombent dans les caisses de l'AVS, via la Confédération. En 2007, un demi-milliard de francs est ainsi entré dans les caisses de l'assurance vieillesse. Cette tactique révolte Jean-Luc Moner-Banet: «Certes, on peut considérer que l'AVS est aussi d'utilité publique. Mais il ne faut pas oublier que 120 millions sont partis dans la poche des grandes groupes qui gèrent les maisons de jeu.» Autrement dit, même si les casinos sont fortement taxés, «ils pourraient verser plus à la collectivité s'ils fonctionnaient sur le même principe que les loteries». Un raisonnement que la Fédération suisse des casinos fustige: «Les 19 casinos versent un montant de redevance

UN MARCHÉ ÉNORME

300 mia

C'est le chiffre d'affaires, en francs, des loteries et jeux d'argent en Europe. Et 10% est réalisé sur l'internet.

11 mia

C'est le chiffre d'affaires estimé, en francs, des sites de paris sportifs en 2009. La progression est exponentielle.

3 mia

C'est le montant, en francs, dépensé par la population suisse dans les jeux d'argent officiels (sans les casinos).

analogue à celui des loteries.» Et de critiquer une initiative qui pourrait la faire augmenter: «Les investisseurs se sont engagés pour vingt ans, durée des concessions. Toute modification de la loi irait à l'encontre du principe de la bonne foi.»

Dans l'ombre du Palais fédéral, c'est un autre son de cloche. «Aujourd'hui encore nous ne savons pas exactement ce qui a motivé la levée de boucliers contre la révision de 2004. Les cantons avaient participé à son élaboration et la Confédération ne remettait pas en cause le principe d'utilité publique ni sa gestion», affirme Reto Brand, collaborateur scientifique à l'OFJ. Une hypothèse? «Que la révision, *in fine*, ne soit défavorable aux cantons». Décodé: la crainte que le Parlement ne modifie le projet et ne libéralise le marché. Depuis cet échec, plus rien n'a bougé.

«Nous n'avons aucun nouveau projet. Aujourd'hui, nous observons», confirme Reto Brand. Et il y a du travail. Car l'environnement des jeux d'argent change rapidement. A Bruxelles, tant la Commission que la Cour européenne ont empoigné le problème à bras-le-corps. Tendance: la libéralisation. En Allemagne et en Autriche, les décisions des tribunaux sont de plus en plus défavorables aux monopoles justifiés par la protection des joueurs. Ceux-ci mettent les loteries face à leurs contradictions, notamment leur marketing agressif. Le message est le suivant: «Soit vous protégez les joueurs et vous limitez la publicité, soit vous vous comportez en opérateur privé et vous acceptez la concurrence.»

PUISSANCES EN EMBUSCADE La seconde catégorie d'adversaires est plus sournoise, insaisissable. Il s'agit de la concurrence par l'internet dans le domaine des paris sportifs et des activités de casinos, notamment le fameux poker Texas Hold'Em qui fait fureur auprès des 18-25 ans. Ces opérateurs privés grignotent des parts de marché. Situés aux confins de l'Europe, dans des pays comme Gibraltar, Malte ou Chypre, les Sportingbet, Unibet, 888.com ou bwin, profitent d'une fiscalité très basse et se moquent des frontières. En Suisse, ils jouent sur du velours. La faute à une loi obsolète datant de 1923 qui interdit les paris non autorisés, mais qui permet de miser. Un peu comme l'absinthe que l'on pouvait boire, mais pas produire. «Nous estimons à environ 250 000 le nombre de personnes en Suisse ayant déjà joué en ligne. Un bon quart joue très régulièrement», observe Reto Brand. Les mises: entre 10 et 100 euros par pari pour un total estimé à 300 millions de francs par année. Il faut reconnaître que l'offre est attrayante. Du football au hornuss (!), il y en a pour tous les goûts.

Dans les faits, le cadre législatif actuel n'interdit qu'une seule chose: la publicité. Une digue qui ne résiste pas à la pression des millions d'euros investis dans un marketing agressif et malin *(lire ci-contre)*. Sans compter que les sanctions sont ridicules: dans un récent arrêt, le Tribunal fédéral a confirmé que la peine de trois mois de prison a été supprimée du Code pénal pour ne garder que les 10 000 francs d'amende maximaux. «Une paille en regard des montants en jeu», se désole Philippe Maillard.

Jean-Luc Moner-Banet s'indigne aussi du manque de contrôle des joueurs: «Lorsque vous êtes seul devant votre écran, personne ne peut vous faire entendre raison.» Sans parler des risques bien réels de manipulation des résultats. «Pourquoi la Confédération n'a-t-elle rien fait pour limiter leur accès au territoire, à l'instar des Etats-Unis qui ont interdit il y a quelques années les transactions par cartes de crédit vers les sites de jeux en ligne?» Réponse: parce que les politiques ne l'ont pas souhaité. Et peut-être aussi, parce que tout va trop vite: «Aux Etats-Unis, le processus pour abolir cette loi contraire aux règles de l'OMC est déjà engagé», constate Reto Brand. Selon Philippe Maillard, tant Hillary Clinton que Barack Obama, les deux candidats à l'investiture démocrate pour la présidence, ont annoncé leur intention de faire machine arrière. Et ce n'est pas un détail: avec 60% du marché mondial, les Américains sont les plus gros parieurs du monde.

PLUS FORT QUE LA LOI «Il y a quelques dizaines d'années, le jeu était encore un vice. C'est devenu un divertissement et la génération Nintendo n'a plus aucune peine à trouver ce type de sites», indique Reto Brand qui s'attend à une expansion conséquente que l'Euro 2008 devrait encore accélérer, les amateurs étant prompts à engager leur sixième sens de supporters lors des grandes compétitions. Entre les lignes, cela signifie que quoi qu'il se passe sur le plan juridique, le marché se chargera d'orienter la mutation du secteur. Les paris proposés par le Sport-Toto en font déjà les frais et n'affichent plus que des résultats anecdotiques. Même le récent Sporttip, géré par les loteries suisses, et qui offre des paris sur l'internet, ne séduit pas, ses cotes fixes n'étant pas concurrentielles. La faute à la part versée à l'utilité publique et au boulet de l'impôt anticipé.

Pour l'instant, le phénomène d'érosion ne touche encore que les paris sportifs. Mais il pourrait bientôt s'étendre. «Les casinos français ont demandé l'autorisation de mettre en réseau toutes leurs machines à sous. Cela leur permettrait de proposer des jackpots du niveau de ceux de l'EuroMillions», signale Philippe Maillard. Sans parler des loteries qui s'internationalisent et qui seront bientôt accessibles sur téléphone portable, tout comme le poker d'ailleurs qui se prête particulièrement bien à l'environnement de l'iPhone.

Face à ces défis, la Suisse paraît bien dépourvue. Et, malgré l'urgence, le débat de fond engagé chez nos voisins n'a pas encore débuté. Leurs exemples pourraient pourtant inspirer le législateur. La France a dû plier sous la pression de Bruxelles et est sur le point de boucler sa réforme. Il y a deux semaines, le gouvernement a annoncé une ouverture contrôlée des jeux d'argent pour 2009 ou 2010. Un nombre de licences réduit sera mis au concours, notamment pour exploiter les paris sportifs sur internet. Pourquoi pas en Suisse?

Ce scénario, les défenseurs des loteries suisses ne le souhaitent pas. En imposant par leur initiative le principe d'utilité publique pour tous les jeux d'argent, ils espèrent limiter les perspectives de rendement sur le marché suisse pour les opérateurs étrangers. Pas sûr que le pari soit gagnant. Car le joueur, lui, trouvera toujours les meilleures cotes. En Suisse et, surtout, ailleurs. ▮

BWIN 20000 CLIENTS EN SUISSE

«Cette bourse-là n'est jamais morose!» Manfred Bodner est hilare. Il a de quoi. Bwin, la société de paris sportifs et de poker qu'il a cocréée, est une *success story* de l'industrie internet, dans la veine des Google, Facebook, Yahoo! ou Amazon. Cotée à la Bourse de Vienne depuis 1997, bwin est l'un des plus grands acteurs européens.

L'exemple de bwin illustre le décollage des paris sportifs. Sur son site, il est possible de parier sur 90 sports différents. Le football, à lui seul, est présent par 500 ligues dans 100 pays différents. Chaque jour, 10 000 paris sont proposés pour 6 millions de transactions. Les paiements se font exclusivement par carte de crédit. Pour assurer le flux, bwin a dû s'assurer un environnement digne des meilleurs marchés financiers. «Le nôtre est plus important que celui de la Bourse de San Francisco», assure-t-on à Vienne. Au total, le groupe emploie plus de 1200 personnes à Vienne (siège et informatique), Stockholm (casinos) et Gibraltar (bookmaking).

Depuis deux ans, les sommes pariées chez bwin dépassent les 2 milliards d'euros, en hausse constante. Mais l'entreprise n'est bénéficiaire que depuis 2007. La raison? Les dépenses en marketing. «Sur notre site, les mises sont assez basses, 7 euros en moyenne. C'est donc sur la masse que nous pouvons réaliser un profit», continue Manfred Bodner. D'où les moyens colossaux alloués à cette quête de notoriété: 300 millions d'euros sont investis chaque année dans le sponsoring sportif, du plus haut niveau comme dans le football le Real Madrid et l'AC Milan, aux ligues régionales allemandes dont l'intégralité des équipes portent le slogan «we win», la publicité pour la marque étant interdite. Cela est complété par une relation directe avec le joueur en 21 langues. La communication inclut aussi les multiples opérations de lobbying destinées à dédiaboliser l'activité pour, *in fine*, obtenir l'ouverture des marchés, notamment en Europe, en vertu de la libre circulation des services. Un objectif que le groupe estime réalisable à court terme. Au total, la facture «communication et sponsoring» dépasse le milliard d'euros.

Et la Suisse? Elle n'empêche personne de dormir. D'une part, parce que 20 000 de ses habitants sont déjà clients de bwin, qu'ils jouent plus que la moyenne et que le marché ne fait que croître. D'autre part, parce que si les Etats européens font le saut de la libéralisation, «la Suisse ne pourra que suivre». I

LA QUESTION DU JOUR

Les lecteurs, unanimes, volent au secours de la LoRo, dont ils apprécient le soutien et qui fait bel et bien partie du patrimoine des Romands.

Il est important que la Loterie Romande puisse continuer à financer des projets socioculturels, sportifs pour les jeunes et les handicapés, artistiques, etc. Elle doit poursuivre sa mission, qui dure depuis plus d'un demi-siècle. De surcroît, elle permet à un grand nombre de Romands de rêver quelque peu en achetant ses billets.

PIERRE LEBET
ÉCHICHENS

Bien sûr que nos loteries doivent pouvoir continuer leur œuvre. Choriste, je connais l'importance de leur participation à la culture. Sans elle, de nombreux projets ne pourraient voir le jour. Certains concerts avec orchestre et solistes, par exemple. Ras le bol de la Confédération qui veut démanteler des organisations qui apportent une aide précieuse, mais tolère les «cadeaux» aux détenteurs de grosses fortunes, à une époque où l'on insiste sur l'importance, surtout pour les jeunes, de faire partie d'un club sportif, d'un chœur, d'une troupe théâtrale, pour ne pas commettre des délits et des déprédations par ennui.

NIKI BRÜLHART
VUISTERNENS-EN-OGOZ (FR)

Surtout ne pas privatiser! Il suffit d'analyser le résultat des casinos, attribués par notre Etat à des sociétés privées qui n'apportent strictement rien au quidam, mais servent à engraisser les caisses de la Confédération et des cantons sans qu'augmente la redistribution.

ROBERT BRAND
GRANDVAUX

Cette aide est indispensable à nombre d'œuvres d'intérêt public qui, autrement, risqueraient de devoir mettre la clé sous le paillasson. Elle compense dans une certaine mesure la pingrerie de l'Etat.

PIERRE GENOUX
MEX

Le sport, l'épanouissement social et la culture maintiennent la tête de notre société hors de l'eau. Voulez-vous la couler? Offrons cet argent à notre chère Confédération, et un équilibre relatif sera brisé. L'argent que la LoRo distribue n'est pas jeté par les fenêtres, au contraire. Tous sont bénéficiaires. Tant de choses nous paraissent dues, alors qu'elles sont loin de l'être. On l'oublie bien trop souvent.

JULIEN SUTER
ÉPALINGES

Après avoir confié la gestion de certains casinos suisses à une entreprise étrangère, le Conseil fédéral projette de saboter la Loterie Romande. Encore un exemple de son admirable manière de répondre aux intérêts de la population.

RICHARD LECOULTRE
ROLLE

Merci à la Loterie! Grâce à elle, notre association fait des expériences-pilotes avec les énergies renouvelables. Ne changez rien!

ISABELLE MARQUART
CRONAY

Il est fondamental que la LoRo garde ce monopole et choisisse en toute objectivité les œuvres auxquelles elle attribue ses bénéfices. Ainsi, le joueur saura toujours qui finance quoi.

CLAUDE MAGNIN
LUCENS

Privatiser n'est pas toujours la meilleure solution. Le bénéfice des loteries ne doit en aucun cas finir dans la poche du secteur privé, car actuellement bon nombre de sociétés culturelles ou sportives survivent grâce à cette manne. On aimerait connaître ceux qui veulent réviser la loi dans ce sens, afin de freiner leur nuisance au parlement.

JEAN-FRANCOIS CHAPPUIS
MOUDON

Les loteries doivent continuer à financer des projets d'intérêt général, cela fait beaucoup d'heureux. Je pense notamment à ma maman, dans un EMS pour lequel la LoRo a payé des nouveaux lits.

CLAIRE-LISE VILLARD-BASLER
PAUDEX

Il faut soutenir l'initiative de la LoRo, surtout quand on voit la mégalomanie de certains casinos européens capables d'investir des milliards de bénéfice en Espagne, au mépris des populations et de l'écologie!

YVES GIROUD
ÉPALINGES

La Loterie Romande fait un excellent travail de répartition d'une manne que l'on peut considérer comme un impôt versé volontairement.

BERNARD TEDESCHI
ÉCHALLENS

La LoRo va gagner au jeu de l'initiative, et fort heureusement! Qui d'autre aurait soutenu l'Association de parents d'enfants déficients auditifs pour réaliser son site web? Ou son congrès 2008? Cette institution est indispensable aux projets sociaux et culturels. Que l'argent passe en mains privées est d'une vilenie totale et sans fondement. Seul bémol: les mises proviennent essentiellement des milieux les moins favorisés qui dépensent leur pécule en rêves de richesse...

YVES MASUR
JONGNY

Oui, elles doivent continuer. Cela me donne meilleure conscience les rares fois où j'enregistre quelques gains, bien que je perde la plupart du temps ce que j'ai investi.

IRÈNE ABBONDIO
CLARENS

En Suisse, tous les jeux d'argent doivent être au service de l'utilité publique. A l'initiative de la Loterie romande, un comité formé de personnalités issues des milieux culturels, sportifs et sociaux, a lancé hier une initiative populaire intitulée «Pour des jeux d'argent au service du bien commun». L'objectif est de montrer que l'argent spéculé doit retourner à la collectivité, dont sont issus les joueurs, et d'ancrer ce principe dans la Constitution fédérale afin d'éviter une privatisation des gains. PHOTO KEY

COMMENTAIRE

Georges Maillard

JEUX D'ARGENT

Jouer oui, mais la société doit aussi en profiter

Disons-le d'emblée: les jeux d'argent sont un vice. Pour un gagnant d'un gros lot, il y a des millions de «pigeons». Mais puisque des millions de joueurs ne peuvent pas s'en passer, la question de l'affectation des bénéfices de ces jeux se pose. Et l'initiative «pour des jeux d'argent au service du bien commun» offre une bonne réponse.

On peut même s'étonner que cette option n'ait pas été retenue dans la législation fédérale revue et corrigée après la fin de l'interdiction des casinos. Quand on analyse les choix qui ont été opérés depuis, on doit bien constater que l'on a plutôt donné la préférence à la privatisation des bénéfices, tant dans le choix des casinos que dans le partage des gains autorisé par la loi. Pourtant, les joueurs se font «pigeonner» la plupart pour leur malheur et certains d'entre eux peuvent même finir à la charge de la société.

Pour les cantons romands, la coupe est devenue pleine avec les difficultés de la Loterie romande face à la Commission fédérale des maisons de jeux. L'aide de la Loterie romande est précieuse pour les sportifs et la culture en Suisse romande. Que cette manne puisse disparaître en raison des décisions prises à Berne, voilà qui est plus que contrariant: ce sont des projets au bénéfice de la société qui sont menacés, une manière de corriger les excès des jeux d'argent.

C'est donc de Suisse romande que l'offensive est partie. Mais c'est toute la Suisse qu'il s'agit maintenant de convaincre. Or, il faut bien dire qu'en Suisse alémanique, cette problématique n'a guère mobilisé les foules jusqu'ici. Le comité d'initiative compte-t-il assez de représentants d'outre-Sarine? Il s'agit de sensibiliser une région qui fera inévitablement la décision.

Le deuxième objectif affiché de l'initiative – redonner davantage de poids aux cantons dans le domaine des loteries – ne va pas enchanter à Berne, où l'on semble tenir une ligne bien éloignée des préoccupations romandes. L'initiative va à contre-courant d'une tendance qui donne toujours davantage de poids aux décisions centralisées dans la capitale fédérale. Rien que pour cela, il faut souhaiter qu'elle réussisse, histoire de corriger une évolution qui devient excessive.

La problématique de l'initiative dépasse les clivages politiques puisque l'on retrouve des représentants de tous les grands partis dans son comité, y compris deux UDC. Cela témoigne de la largeur de la réflexion à l'origine de la proposition. Dommage qu'elle ne se soit pas développée au sein du Parlement fédéral auparavant. Il s'agit de corriger ce qui a été fait et ce n'est pas gagné d'avance, particulièrement en Suisse alémanique. Pour réussir, il faudra populariser l'idée parmi toutes les sociétés culturelles et sportives qui pourraient en tirer avantage.

C'est le titre de l'initiative lancée hier par des représentants de loteries dont la LORO

Des représentants des loteries ainsi que des milieux culturels, sportifs et sociaux lancent une initiative populaire «pour des jeux d'argent au service du bien commun». Le but avoué est d'éviter une privatisation des gains des loteries et des autres jeux d'argent.

L'initiative, portée par la Loterie romande (LORO), veut mettre les jeux d'argent au service de l'utilité publique, a expliqué l'ancienne conseillère d'Etat fribourgeoise Ruth Lüthi (PS) hier devant la presse. En clair, les bénéfices devraient continuer d'être attribués à des projets culturels, sportifs ou sociaux.

500 millions distribués chaque année et menacés

Il y va de plus de 500 millions de francs qui sont attribués chaque année à ces secteurs. Or, des «pressions toujours plus fortes se manifestent pour privatiser les bénéfices des jeux d'argent», selon la socialiste. Même la Confédération envisagerait de libéraliser ce secteur.

En cause également, les jeux d'argent sur internet exploités depuis des paradis fiscaux. D'après les spécialistes, les Suisses y laissent des centaines de millions de francs par an, a déclaré le président de la Loterie romande et ancien ministre jurassien Jean-Pierre Beuret (PCSI). Ces sommes sont perdues pour les projets d'utilité publique en Suisse.

Donner davantage à l'AVS

Dans la foulée, le comité s'en prend à la répartition de la manne issue des maisons de jeux. Ces dernières doivent contribuer davantage au financement de l'AVS, a exigé M. Beuret. Alors que la loi prévoit que les casinos puissent être imposés jusqu'à concurrence de 80% sur le produit brut des jeux, ils n'ont dû débourser que quelque 52% à ce titre en 2006, selon lui.

L'initiative implique également que l'impôt prélevé aille directement dans les caisses de l'AVS et ne serve plus à couvrir la part de la Confédération à cette institution.

Compétences cantonales accrues

Le deuxième objectif du comité, qui comprend quatre anciens conseillers d'Etat, est de faire la clarté sur les compétences entre les cantons et la Confédération en matière de jeux d'argent. Berne resterait compétente pour les maisons de jeu, les cantons ayant davantage les coudées franches en matière de loteries, paris professionnels et autre jeux d'argent.

Il s'agit d'éviter des déboires comme ceux connus avec le Tactilo. Ces jeux exploités par la Loterie romande ont été interdits par la Commission fédérale des maisons de jeu qui les a jugés assimilables à des machines à sous et non pas à des jeux de loterie.

L'affaire est actuellement pendante devant les tribunaux. Elle n'a rien à faire avec cette initiative populaire, a affirmé Jean-Pierre Beuret. Mais de critiquer une nouvelle fois la décision et les pertes occasionnées aux cantons.

Une distribution tous ménages

Le comité a jusqu'au 22 octobre 2009 pour récolter les 100000 signatures nécessaires à l'aboutissement de son texte, selon le délai publié dans la *Feuille fédérale*. Il entend frapper un grand coup en mai en distribuant l'initiative sous forme de tous ménages dans les boîtes aux lettres du pays.

Le trésor de guerre comprend quelque 3 millions de francs, dont une grande partie provient des caisses du Sport-Toto, a signalé le directeur de cette société, Roger Hegi.

Le comité d'initiative comprend encore les ex-conseillers d'Etat libéral neuchâtelois Jean Guinand et radical bâlois Jörg Schild, ainsi que les conseillers nationaux Guy Parmelin (UDC/VD), Simon Schenk (UDC/BE) et Thomas Müller (PDC/SG). Le cinéaste Frédéric Gonset, le coureur médaillé olympique Markus Ryffel et d'autres personnalités en font aussi partie. (ats)

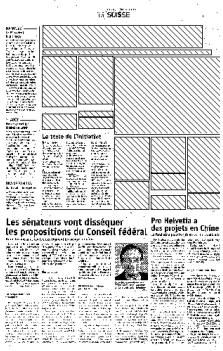

[NB : les médias suivants ont également mentionné l'initiative (articles et encarts sur demande)]

23.04.08 :

→ Le Courrier Genève
→ La Côte
→ L'Express / Feuille d'avis de Neuchâtel
→ Teletext TSR 1